

Lettre ouverte au rédacteur en chef du 19/20 de Fr3 Normandie/ Caen

Madame la Rédactrice en Chef,

Dans l'édition de votre journal 19/20 d'hier vous avez purement et simplement choisi de discréditer notre établissement public au mépris des règles les plus élémentaires de déontologie qu'exige votre métier. La Télévision Publique, payée par le contribuable, a-t-elle pour vocation de faire du sensationnel ou est-elle au service de la vérité ? Doit-elle fabriquer des reportages entièrement à charge, au mépris des faits et de leur réalité même si cela écorche au passage l'intégrité d'une autre institution publique, à savoir le logement social ? France Télévision s'insurge régulièrement des *fakes news* diffusées sur certaines chaînes concurrentes mais je vous pose la question, Madame la Rédactrice en Chef, peut-on légitimement dénoncer ces méthodes quand on les pratique soi-même ?

Hier, vous avez sciemment choisi d'alimenter des polémiques. Sachez que je ne vous laisserai pas traîner mes équipes dans la boue. Elles sont mobilisées au quotidien et se battent pour assumer notre mission d'intérêt général, malgré le contexte actuel. Et vous le saviez car votre journaliste a échangé avec notre Directrice d'agence. Mais vous avez choisi de ne pas en tenir compte, de faire un focus sur un vrai problème certes, mais d'occulter complètement notre investissement et nos actions à le résoudre et je trouve ces méthodes déplorables. Bravo à votre présentatrice, Gwenaëlle LOUIS, qui a su lancer le sujet avec une accroche percutante ! « *Quand le confinement devient glauque à cause de conditions de **logement insalubres**. C'est ce que vivent en ce moment des habitants de Mortagne-au-Perche dans l'Orne. **Leur immeuble est envahi de cafards et aucun traitement n'est assuré depuis un mois.*** ». Cependant, un détail, insignifiant pour vous peut-être, cela est factuellement faux ! Quant au montage de l'interview de notre collègue, il se passe de commentaires. Alors, permettez-moi de vous rappeler les faits !

Nous avons été alertés mi-mars dernier par deux locataires de cet immeuble pour invasion de cafards. Ce n'est, en effet, pas la première fois que cette situation existe à cet endroit où nous avons déjà dû intervenir à plusieurs reprises depuis fin 2018. Ainsi, nous avons rapidement identifié l'origine de la prolifération de ces insectes et nous avons besoin d'accéder au logement qui pose difficultés pour traiter et éradiquer durablement les cafards. Des échanges ont été nécessaires avec la curatelle de cette locataire pour intervenir à son domicile car jusqu'à maintenant elle ne nous laissait pas y pénétrer.

Malheureusement, avec le confinement et les mesures de sécurité imposées par l'Etat, notre prestataire de désinsectisation sur le secteur n'intervient plus en partie privative jusqu'à nouvel ordre. A force de multiplier les contacts nous avons finalement trouvé une entreprise restée opérationnelle, EFFITERR que je tiens d'ailleurs ici à remercier. Elle a pu intervenir dans tous les logements dont les locataires ont ouvert leur porte le mercredi 1^{er} avril dernier. En fait, une seule intervention ne suffit pas pour éradiquer les cafards. Ainsi, une seconde était prévue et a lieu aujourd'hui même, jeudi 16 avril 2020 après-midi. Si nécessaire, une autre intervention sera envisagée. Voilà les faits qui auraient pu ou plutôt dû être rappelés dans votre triste reportage.

Le Directeur Général d'ORNE HABITAT



Christophe BOUSCAUD